

## DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2022, après en avoir délibéré, décide de dissoudre l'association  
DEMAIN CHEVERNY.

### Quel était l'objet de notre association ?

Promouvoir la création d'une "commune nouvelle" par la réunion des communes de Cheverny et de Cour-Cheverny, voire d'autres communes limitrophes.

Voir naître une seule commune, harmonieuse, cohérente, plus efficace, respectueuse des valeurs historiques, sociales, culturelles et économiques des agglomérations, sans oublier d'en conserver le caractère rural.

### Qui s'est déclaré intéressé par cette idée ?

Pas moins de 125 adhérents et 230 sympathisants sur 2.100 foyers cumulés entre Cheverny et Cour-Cheverny.

### Quels sont les positionnements des élus locaux ?

Le conseil municipal de la précédente mandature de Cour-Cheverny avait voté favorablement lors d'une séance. Le conseil actuellement en place n'est pas revenu sur le sujet.

Le conseil municipal de la précédente mandature de Cheverny s'est déclaré totalement opposé à l'idée même de tout rapprochement.

### Dans quel contexte se situait notre démarche ?

La dynamique de création de communes nouvelles a été enclenchée avec les lois du 16 décembre 2010, du 16 mars 2015 et du 8 novembre 2016.

Ainsi, de 2015 à 2018, de 626 à 1.090 fusions sont intervenues chaque année. Une dynamique était lancée.

Las, un coup de frein s'est opéré en 2019: année précédant les élections municipales? 5 fusions.

2020, environnement législatif? 6 fusions. 2020-2021, COVID? 19 fusions.

Le chemin vers les chiffres recensés chez nos grands voisins est encore long: Allemagne 10.000 communes, Italie 7.700 communes, Espagne 8.100 communes.

La France compte encore 34.955 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

3.300 de moins de 100 habitants, 15.300 de 100 à 500 habitants, 6.700 de 500 à 1.000 habitants, 2.900 de 1.000 à 1.500 habitants).

Ainsi, en Loir et Cher, la plus petite commune compte 30 âmes. Les 10 plus petites ont de 30 à 108 habitants.

### Quel gâchis !

Il serait vraiment cohérent de soutenir les maires des villes moyennes qui interviennent dans le cadre des « communes nouvelles ». Leur légitime rémunération, leur formation, leur professionnalisation permettraient d'avoir de vrais responsables de bassins de vie compétents et tout en restant au plus près des citoyens.

Si les communes françaises comptaient chacune ne serait-ce que plus de 1.500 habitants, nous aurions 6.800 communes, à l'instar des autres grands pays européens.

Nous pourrions économiser 900 millions d'euros chaque année pour les affecter à l'amélioration de notre cadre de vie et le maintien de nos services !

### En conclusion:

Une dynamique nationale en berne. Une entente municipale locale impossible. Une absence de mutualisation de nos moyens. Un déni de concertation et de coordination des projets. Une opacité affirmée tant à l'égard des concitoyens que de leurs associations. Un manque de réelle consultation de la population.

Autant de comportements contraires aux espoirs que nous portions avec notre association.

Il convient maintenant de trouver un autre moyen de faire évoluer les mentalités.

Tous les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour remercier les Chevernois et les Courchois qui nous ont soutenus et qui pensent que les habitants mériteraient des élus sachant vivre intelligemment, en bonne entente et en harmonie.

Laurent LAFON